

Le prélèvement automatique,
C'est pratique !
Aucune démarche à faire tous les ans,
et on arrête quand on veut !

PREMIÈRE ADHÉSION

RENOUELEMENT D'ADHÉSION

Nom d'usage : Prénom :

Nom : Date de naissance : __ / __ / __

Téléphone fixe : __ / __ / __ / __ / .. Adresse mail :

Téléphone portable : __ / __ / __ / __ / ..

Adresse personnelle :

Établissement d'exercice (nom, type, commune) :

Fonction (adjoint·e, direction, TR...) : Affectation : titre provisoire titre définitif

Corps : Date de sortie IUFM, ESPE, INSPE : __ / __ / __

Instit PE/PSY PEGC Temps partiel, quotité : %

AESH Contractuel·le Retraité·e Classe (normale, HC, exc.) : Échelon :

Paiement : Montant total €

Prélèvement automatique nb d'échéances : un chèque plusieurs chèques :

Surcotisation pour la caisse de solidarité de la FSU-SNUipp 31 : (indiquez le montant choisi)

Je me syndique à la FSU-SNUipp 31, afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service Public d'Éducation, au maintien de l'unité de la profession. Je demande à la FSU-SNUipp 31 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant par écrit à la FSU-SNUipp 31.

Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé·e que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier de la FSU-SNUipp 31 m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours.

Date : __ / __ / __

Signature

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Classe normale	Hors EP	70 €	122 €	125 €	134 €	142 €	152 €	162 €	175 €	186 €	203 €	215 €
	REP	70 €	132 €	135 €	144 €	152 €	162 €	172 €	185 €	196 €	213 €	225 €
	REP+	70 €	142 €	145 €	154 €	162 €	172 €	182 €	195 €	206 €	223 €	235 €
Instit.	Hors EP								136 €	143 €	151 €	167 €
	REP								146 €	153 €	161 €	177 €
	REP +								156 €	163 €	171 €	187 €
Classe ex. Hors classe	Hors EP			208 €	227 €	242 €	254 €	260 €				
	REP			218 €	237 €	252 €	264 €	270 €				
	REP +			228 €	247 €	262 €	274 €	280 €				
Classe ex.	Hors EP	221 €	234 €	263 €	282 €	302 € <small>(1^{er} chevron)</small>	314 € <small>(2^{ème} chevron)</small>	332 € <small>(3^{ème} chevron)</small>				
	REP	231 €	244 €	273 €	292 €	312 €	324 €	342 €				
	REP +	241 €	254 €	283 €	302 €	322 €	334 €	352 €				

Direction, ASH et EMF		Retraité·e		Tarifs réduits	
ASH	+ 8 €	< 686 €	78 €	AESH	25 €
Dir. 2 à 4 cl	+ 8 €	< 914 €	81 €	M1, M2	
Dir. 5 à 9 cl	+ 14 €	< 1 143 €	92 €	alternant·e	
Dir. 10+ cl	+ 18 €	< 1 372 €	109 €	PES	70 €
Dir. SEGPA	+ 15 €	< 1 700 €	126 €	contractuel·le	
Dir. EREA	+ 35 €	> 1 700 €	136 €	dispo, congé parental	
PEMF (IEN)	+ 12 €	Temps partiel		au prorata (min. 87 €)	
PEMF (INSPE)	+ 8 €	Congé formation		85 % de la cotisation	

La cotisation syndicale ouvre droit à une déduction fiscale ou un crédit d'impôt de 66%, même si vous n'êtes pas imposable !
Votre adhésion ne vous coûte qu'un tiers des montants indiqués !

Pour adhérer

- Remplir le bulletin d'adhésion
- Choisir le mode de paiement
 - **Prélèvement automatique** (5 prélèvements maximum) Remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-contre et joindre un RIB.
 - **Par chèque** à l'ordre de la FSU-SNUipp 31
 - **Paiement fractionné** 2 à 5 chèques à l'ordre de la FSU-SNUipp 31
- Renvoyer tous les documents à la FSU-SNUipp 31 (ou le remettre à un·e délégué·e de la FSU-SNUipp 31)

Mandat de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) FSU SNUipp 31 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de FSU SNUipp 31.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : _____ Identifiant créancier : FR44ZZZ405745

Débiteur : _____ **Créancier :** _____

Votre Nom : _____ Nom : FSU SNUipp 31

Votre Adresse : _____ Adresse : 52 rue Jacques Babinet

Code postal : _____ Ville : _____ Code postal : 31 100 Ville : Toulouse

Pays : _____ Pays : France

IBAN :

BIC :

A : _____ Le :

Signature :

1

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.



La FSU-SNUipp porte un projet syndical singulier qui se base sur 3 axes :

- la défense et la représentation de tous les personnels
- la transformation de l'École, pour la réussite de tou·tes
- la participation aux mouvements pour une société plus juste, moins inégalitaire.

Pourquoi se syndiquer à la FSU - SNUipp ?

- ▶ Pour soi-même et pour les collègues,
- ▶ Pour son métier,
- ▶ Pour les élèves,

- Parce que la FSU-SNUipp vous a soutenu.e, défendu.e, donné une info et que d'autres en auront besoin demain...
- Parce que, grâce à son expertise, la FSU-SNUipp est l'interlocuteur incontournable pour vous accompagner tout au long de votre carrière,
- Pour changer l'École, la société...
- Pour partager des valeurs et des solidarités,
- Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'École parce qu'on est plus intelligent.es ensemble,
- Pour défendre ensemble nos droits et en gagner de nouveaux,
- Pour représenter légitimement vos valeurs et vos revendications dans les instances professionnelles,
- Parce qu'eux ne donnent rien. Ce que vous obtenez, c'est vous qui le gagnez !

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses adhérent.es pour informer, pour défendre les personnels tant individuellement que collectivement.

ÊTRE SYNDIQUÉ·E...

C'EST UN



+ NOUS SERONS NOMBREUX,
+ NOUS SERONS FORTS !

Que vous soyez imposable ou non,
la cotisation ouvre droit à crédit
d'impôt : 66 % de la cotisation.

Alors n'attendez pas !



INFORMÉ·E



DÉFENDU·E



SOLIDAIRE ET COLLECTIF·IVE

adherer.snuipp.fr